



## Procès-verbal

### Commission Pratiques féminines

---

**Réunion du :** 13 juin 2023  
**A :** Vesoul - siège du district Haute-Saône - 9H30 - 15 H

---

**Présents :** Stéphanie BARBIER - Marc TISSERAND - Michel MALIVERNAY-  
Christophe GIRARDET - Maxime BONIN

---

\*\*\*\*\*

#### 1°) SAISON 2022-2023 :

##### 11) Championnats et critères

Bilan globalement satisfaisant. Maintenant des améliorations seront proposées pour 2023-2024 (gestion des modifications par le biais de « foot-club », contrôle des licences, ...)  
Expérimentation U11F à 8 appréciée par les clubs avec propositions d'amélioration qui seront prises en compte par la commission.

##### 12) Coupes

Excellente journée pour le développement du foot féminin à PERROUSE le samedi 3 juin à l'occasion des finales.  
Près de 250 joueuses ont participé à un moment ou un autre de cette journée parfaitement organisée par les dirigeants locaux. Félicitations et remerciements à eux !  
Horaires plutôt bien respectés sachant qu'il faut probablement un créneau plus long pour la coupe sénior à 8.  
Principal problème rencontré : non-respect de la cérémonie de remise des récompenses par le club de L'Arche. Conséquence : exclusion de l'équipe Arche 2 pour la coupe 2023-2024

##### 13) Dossiers particuliers

- Match U17 - Grand Besançon – Besançon foot du 20/05/2023 – RAS sur la feuille de match mais un rapport transmis au district DTB.  
Dossier à traiter par la commission discipline du Doubs/territoire de Belfort.

- Match U15 – Valdahon/Vercel – Entente La Gourgeonne/FC4Rivières

A programmer le 24/06/2023

- Match U13 - Pays Minier – Chevremont

A programmer le 24/06/23

- Match U17 - GJ Doubs Centre – Lure JS

Match joué, dossier classé.

- Courrier PERROUSE concernant un incident avec un spectateur.

La commission transmet le dossier au district Doubs/Territoire de Belfort, la personne concernée étant licenciée dans un club du Doubs.

-Match U17 - Monts et Vallées-Etalans/Verniefontaine

La commission est en attente d'un courrier de Monsieur Florent FAVROT lui apportant les explications nécessaires.

- Match U17 – Pays Minier – Doubs Centre A

A programmer le 24/06/23

## **2°) PREPARATION SAISON 2023-2024**

### 21) Catégories d'âge

Mise à jour du tableau annuel (voir document annexe).

Modification apportée : introduction U11F à 8 avec suppression pour cette pratique des U8 et limitation du nombre d'U9, l'objectif étant de préparer le passage en U13.

### 22) Compétitions formule « championnats » ou/et « critères »

Rappel : utilisation « championnat » lorsqu'il peut y avoir des incidences pour la saison suivante et utilisation « critérium » si il n'y a pas de lien d'une saison sur l'autre.

Orientations retenues (à ajuster en août en fonction des engagements)

Sénières à 11 – Volonté de constituer un groupe de D1 avec 10 équipes jouant sur l'ensemble de la saison, les clubs étant invités à faire acte de candidature. D2 à organiser en fonction du nombre d'équipes.

Sénières à 8 – Comme en 2022-2023, deux phases ; automne sur un niveau et printemps sur deux niveaux

Critérium loisir - Calendrier à construire différemment de la pratique « sénior » en utilisant uniquement « les week-ends classiques » (week-end classique = week-end sans jour férié et situé entre deux semaines d'école)

U17 à 11 – Volonté de constituer un groupe D1 avec 10 équipes, les clubs étant invités à faire acte de candidature. D2 à organiser en fonction du nombre d'équipes.

U15 à 8 – Partant de l'hypothèse d'un nombre d'équipes semblable à 2022-2023, nous pourrions organiser avec 2 groupes de niveau 1 et 2 groupes de niveau 2 à l'automne, les clubs étant invités à faire acte de candidature. Au printemps cela pourrait donner 1 seul groupe au premier niveau.

U 13 à 8 : Compte-tenu des engagements à venir, nous pourrions partir sur les mêmes bases que pour les U15 avec deux groupes de Niveau 1 à l'automne et 1 groupe de niveau 1 au printemps, les clubs étant également invités à faire acte de candidature..

### 23) Coupes

Le principe des coupes « CREDIT AGRICOLE » sera reconduit sur la saison 2023-2024. Suivant la formule retenue pour les critères et championnats, les coupes pourraient se jouer par élimination directe dès le début.

La journée « finales » est envisagée le samedi 1 juin 2024, les clubs intéressés par l'organisation pouvant faire acte de candidature dès maintenant.

### 24) U11

Phase automne, gestion indépendante par district

Phase printemps, organisation foot à 5 et à 8 sur dates et actions communes entre nos deux districts notamment sur le plan géographique.

### 25) Rappel de quelques règles

Dérogations possibles sur demande et après étude au cas par cas pour les compétitions de niveau 2

Coupes : respect total des réglementations en vigueur

### 26) Dates

Courrier spécifique informant des modalités d'engagement à communiquer aux clubs semaine 25.

Disponibilité des membres de la commission pour échanges et accompagnements.

Engagement des équipes U18 en Ligue sur foot-club avant le 10 juillet.

Engagements des équipes dans le district d'appartenance via « foot-club »

- DTB avant le 15 août 2023

- Haute-Saône avant le 31 juillet 2023

Organisation saison 23-24 : jeudi 17 août 2023

Début des compétitions : week-end des 9 et 10 septembre 2023.

### **3°) QUESTIONS DIVERSES**

#### 31) Foot à 5

Une orientation fédérale pour accompagner le développement du football féminin notamment lors d'une journée dite « rentrée du foot féminin ». Objectif : permettre la mise en place d'équipes lorsqu'il y a des effectifs réduits. A regarder parmi nos clubs si des équipes auraient pu se constituer en utilisant cette formule « foot à 5 » !

A priori, nous ne sommes pas directement concernés par cette formule ! Cependant, ce dossier est à suivre pour les catégories U13 et U15 avec hypothèse d'accueil d'équipes jouant sous cette forme au niveau 2. Attendons les éventuelles demandes des clubs !

#### 32) Déroulement des matches

Nous souhaitons que pour 2023-2024 le contrôle des licences soit systématique avant chaque match d'U13 à sénières. La fiche déroulement d'un match sera reprise et communiquée pour application à la reprise

#### 33) Report de matches

Pour la saison 2023-24, lorsqu'ils souhaiteront modifier un match, tous les clubs devront utiliser « foot club ». S'il n'y a pas accord du club adverse avec proposition d'une date le match sera maintenu à sa date initiale.

Pour les sénières « à 11, à 8 et loisir » pour cette formule déjà utilisée en 2022-2023, la date d'échéance reste le mardi précédant le match à minuit (gestion DTB).

Pour les U13, U15 et U17 (gestion Haute-Saône) l'échéance serait fixée au jeudi midi précédant le match.

Prochaine réunion de la commission :

Jeudi 17 août 2023 à 9 H 30 à Besançon

**Le Représentant du District de  
HAUTE SAONE**

**Michel MALIVERNAY**

**Le Représentant du District du  
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

**Christophe GIRARDET**

**RAPPEL :**

*Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*